

CONGRES DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DES ARCHIVES
DU FILM

STOCKHOLM - 20 AU 27 SEPTEMBRE 1959

R A P P O R T S U R L E S A C T I V I T E S
de la C I N E T E C A N A Z I O N A L E

R O M E

CONGRES DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DES ARCHIVES
DU FILM

STOCKHOLM - 20 AU 27 SEPTEMBRE 1959

R A P P O R T S U R L E S A C T I V I T E S
de la C I N E T E C A N A Z I O N A L E

R O M E

Introduction

La Cineteca Nazionale de Rome a été formée sur la base du matériel survivant aux événements de la guerre, qui appartenait à l'ancienne Cinémathèque du Centro Sperimentale di Cinematografia (la quelle datait depuis 1935).

Instituée par loi le 29 décembre 1949, elle est la seule cinémathèque d'Etat existant aujourd'hui en Italie.

A la fin de 1949 il y avait à la Cinémathèque moins de trente films, gardés dans le sous-sol du Centro, dont seulement une dizaine d'une certaine importance.

Au commencement, après son institution officielle, nous nous sommes trouvés dans la nécessité de résoudre le plus rapidement possible trois problèmes d'importance fondamentale:

- 1) Doter la Cinémathèque d'un groupe de classiques pour soutenir les cours d'histoire du cinéma réservés aux élèves de l'école.
- 2) Correspondre aux exigences des Ciné-Clubs qui de plus en plus s'adressaient à la Cinémathèque pour obtenir un certain nombre de programmes pour une activité culturelle digne de cette expression.
- 3) Fournir la Cinémathèque de l'outillage nécessaire à son fonctionnement, à commencer des blockaus pour garder les pellicules dans les meilleures conditions au point de vue de la sûreté et de la conservation.

+=====+

Après dix années d'activité, grâce à l'aide de la Direction Générale des Spectacles, et à l'attachement que la Présidence et la Direction du Centro Sperimentale di Cinematografia, spécialement dans les dernières années, ont dédié aux services de la Cinémathèque (qui est justement une des branches d'activité du C.S.C.), nous pouvons vous communiquer quelques résultats de notre travail.

Aujourd'hui la Cineteca Nazionale compte dans ses archives environ 4.000 titres, entre films à sujet, documentaires, actualités et dessins animés, dont presque la moitié en copie négative (négatifs directs surtout de 1930 à 1940, ou bien contretypes et copies lavande de la même époque), presque un millier en copies positives de l'époque muette et le restant en copies positives de films de l'après-guerre.

La prédite loi du décembre 1949 prévoit en effet le dépôt obligatoire d'une copie de tous les films italiens après une année de leur présentation au public: la copie déposée reste de propriété de la Cinémathèque et l'on peut en faire usage seulement pour des projections de caractère culturelle dix années après son dépôt à la Cinémathèque. Lorsque la Cinémathèque en fait demande, les producteurs déposent presque régulièrement les films: Ceux qui ne l'ont pas encore fait se trouvent en faillite ou en mauvaise condition économique, c'est à dire dans l'impossibilité de tirer une nouvelle copie pour la Cinémathèque comme l'on prévoit dans la loi; Dans des cas semblables au lieu de prétendre une copie nouvelle selon la loi, nous proposons au producteur de nous donner une copie lavande (qui existe toujours chez eux), qui nous offre la possibilité de tirer à nos frais - quand on le voudra - un contretype dans les meilleures conditions techniques sans charger les maisons en faillite de nouveaux frais de tirage. Il faut remarquer à ce propos que la prédite loi sur le dépôt obligatoire n'est pas encore suffisante au point de vue de la préservation des films, et l'affaire est grave pour ce qui regarde les plus importants films de l'après guerre: En effet la copie déposée à la cinémathèque, pendant les années, même à cause des seules projections didactiques à l'intérieurs de l'école, peut s'abîmer et l'on devra après quelque temps tirer des nouvelles copies des films les plus usés. Nous nous trouvons toujours avec le meme problème: doit-on simplement garder les films ou bien doit-on les projeter pour les faire connaître?

Quant aux trois principaux problèmes, dont on a parlé dans l'introduction, la situation actuelle est la suivante:

1) Nous sommes maintenant en condition d'organiser un cours complet sur l'histoire du cinéma de ses origines jusqu'à nos jours, avec un chapitre dédié au cinéma italien de l'après-guerre. Ce cours, pour toutes les sections d'enseignements, a la durée de deux années, du mois de novembre jusqu'au mois de mai, avec deux projections par semaine: c'est à dire que chaque élève de l'école, qui suit régulièrement sa section pendant deux ans, peut suivre 100 programmes environ (une cinquantaine par an), et connaître les étapes capitales de l'histoire de cinéma. On doit remarquer que pour les projections à l'intérieur de l'école, on fait l'usage presque seulement des films de notre Cinémathèque, en projetant aussi les copies uniques qui ne sortent jamais de la Cinémathèque; et que pour rendre la documentation la plus complète possible, on s'adresse aussi à la Cineteca Italiana de Milan pour en obtenir quelques films que nous n'avons pas encore.

2) La Cineteca Nazionale est aujourd'hui en condition de distribuer régulièrement aux ciné-clubs (reunis en Italie en quatre fédérations) un groupe de cinquante programmes retrospectifs pendant sept ou huit mois (de novembre au mois de mai ou juin: pendant les autres mois on fait une revision très soignée des copies d'usage). Les films distribués sont réunis par nationalité, mais les ciné-clubs sont libres de les choisir selon leur exigence. Evidemment il s'agit de copies, dont la Cinémathèque garde un négatif ou un contretypé. Les ciné-clubs doivent payer seulement une petite cotisation de cinq mille lire par programme (pour l'usage de la copie) et les frais de l'expédition. Après chaque projection la copie est restituée à la Cinémathèque afin qu'elle soit revisionnée par notre service technique. Pour donner une idée de l'activité du service de prêt de la Cineteca Nazionale, ce sera peut-être suffisant de dire que pendant l'année 1956-57 on a distribué aux ciné-clubs 215 programmes, en 1957-58 265 programmes, et en 1958-59 280 programmes.

3) Depuis 1952 on a commencé à bâtir les blockhaus pour garder les pellicules dans les meilleures conditions, jusqu'à présent au rythme d'un blockhaus tous les deux années environ. La Cineteca Nazionale garde maintenant ses films dans trois grands blockhaus bâtis tout près du Centro Sperimentale di Cinematografia à la distance réglementaire suivant les dispositions de sûreté de la circulaire ministériale du 20 avril 1949 (sur les méthodes de la conservation des films). Bien qu'il y ait quelques différences entre les trois blockhaus nous vous donnons ici quelques détails parmi les plus intéressants au point de vue technique qui sont presque les mêmes pour tous les trois blockhaus, dont pourtant le troisième est le plus parfait.

Le blockhaus-type (en muraille de ciment) se compose de six chambres (une desquelles est généralement employée comme entrepôt de triage) contenant chacune 80 cellules: 40 à chaque côté de la chambre, en quatre rangés de dix cellules chacune. Chaque cellule mesure 65 cm. en largeur, 35 cm. en hauteur et 55 cm. en profondeur, et elle peut contenir jusqu'à 25 Kg. de pellicule. Dans chaque cellule on peut garder soit 12 boîtes de bobines de 300 mètres, soit 6 boîtes de bobines de 600 mètres: on peut par conséquent calculer que chaque blockhaus est capable de contenir jusqu'à 10.000 KG de pellicules.

Le plan d'installation de l'éclairage artificielle a été réalisé à l'extérieur de l'édifice afin d'éviter les dangers d'incendie à cause de l'électricité. La circulation naturelle de l'air à l'intérieur, étudiée au moyen d'ouvertures intercalées, a contact direct avec l'extérieur, agit en manière que la température de l'ambiance se maintienne entre 25 - 30 centigrades, puisque à cause de ces ouvertures d'aération ne serait pas possible intervenir en cas d'incendie, avec des moyens d'éteignement à CO₂, on a cru convenable de se conformer strictement à la circulaire ministériale du 1949, c'est à dire en se limitant aux extincteurs à écume, placés tout près de chaque chambre du blockhaus.

Parmi les activités de la Cineteca Nazionale de ces dernières années, il faut rappeler la production de Antologia del Cinema Italiano: il s'agit d'une série de films produits par le Centro Sperimentale di Cinematografia avec la collaboration de la Cineteca Nazionale et de la Cineteca Italiana de Milan.

Le premier chapitre est dédié au cinéma muet (des origines jusqu'à 1926) aux soins de Antonio Petrucci avec la collaboration de Walter Alberti et Fausto Montesanti, et le deuxième chapitre est dédié au cinéma parlant (de 1929 jusqu'au 1943) aux soins de Fausto Montesanti avec la collaboration de Gianni Comencini.

Du premier chapitre on a déjà rédigé les éditions avec le commentaire en langue italienne, française, anglaise, allemande et espagnole, et aussi une édition réduite en couleurs; et l'on a commencé à le distribuer en Italie (au musée de Turin et plusieurs ciné-clubs) et à l'étranger: au Festival de Cannes (édition en couleurs), à Budapest (édition en couleurs), au congrès de Namur en Belgique, à la Fédération Française des Ciné-Clubs à Paris, à Tokio et en d'autres villes de l'extrême Orient, en Tunisie, à München, à Santiago du Chile et autres villes de l'Amérique Latine.

Le premier chapitre se compose de morceaux provenant dans la même proportion des deux cinémathèques, de Rome et de Milan, la plupart d'après des contretypes de copies positives de l'époque.

On a déjà reçu des demandes de copies du premier chap. de la Fédération Française des Ciné-Clubs et de la Fédération Loisirs et Culture Cinématographiques de Paris.

Les morceaux qui composent le deuxième Chapitre, de presque 70 films, c'est à dire le 10 % environ de la production italienne entre 1930 et 1943, sont au contraire tirés tous d'après des négatifs de l'époque (1930-43), existant dans la Cineteca Nazionale ou bien chez les établissements de tirage et les maisons de production: deux morceaux importants ont été tirés d'après des contretypes de copies positives de la Cineteca Italiana de Milan.

A propos du patrimoine du cinéma italien parlant, il faut remarquer que nous avons profité de cette occasion pour continuer à recueillir tout ce que l'on peut trouver en Italie en copies négatives, poursuivant la tendance à une précise spécialisation déjà souhaité par la FIAF: c'est à dire que même en continuant à garder et à acheter - si on a l'occasion - les films de toute nationalité et de toute époque (avec un intérêt particulier vers l'époque muette), la Cineteca Nazionale cherche de se spécialiser dans la collection des films italiens depuis l'évènement du parlant. Une grande partie des négatifs est déjà dans nos archives, déposée directement par le producteur, et l'on continue à faire oeuvre de persuasion chez les producteurs encore vivants ou chez les ayants-droits, pour obtenir au moins en dépôt, tout le matériel négatif d'un certain intérêt de la production italienne parlante.